

**Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :**  
**Procès verbal de la réunion du 23 mai 2013.**

**Tableau de présence :**

Nom	Prénom	Poste	Présent	Excusé	Absent
Goffin	Philippe	Président	X		
Collienne	Christian	Secrétaire	X		
Beaupain	Pascal	Suppléant	X		
Brismée	Nathalie	Suppléant			X
Cornille	Marc	Suppléant	X		
Crucifix	Chantal	Effectif	X		
Defoeux	Anne-Sophie	Suppléant	X		
Depasse	Bruno	Effectif	X		
Depasse	Nathalie	Suppléant		X	
Dor	Luc	Suppléant			X
Dupont	José	Suppléant	X		
Gilkinet	Didier	Effectif		X	
Hennequin	Michaël	Effectif	X		
Hermans	Daniel	Effectif	X		
Huque	Virginie	Effectif	X		
Joost	Custers	Suppléant		X	
Laffineur	Féderic	Effectif			X
Lebrun	Jean	Suppléant	X		
Lecrenier	Frédéric	Suppléant	X		
Lefort	Frédéric	Effectif	X		
Lorent	Etienne	Effectif	X		
Masuy	Marcel	Suppléant	X		
Monseur	Alain	Effectif	X		
Noël	André	Effectif	X		
Staes	Marie-Christine	Suppléant	X		
Teller	Michel	Effectif	X		
Mewissen	Marc	SPW		X	
Beaufays	Sarah	GREOA		X	
Gilis	Marie-françoise	GREOA	X		

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du PV de la réunion du 30 avril 2013
- 2) Fiche de Lorcé (avancement).
- 3) Sécurisation des villages et création d'espaces de convivialité par des aménagements de mise en valeur des abords des éléments de patrimoine.
- 4) Remise de la farde d'accueil destinée aux nouveaux habitants

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h15 et remercie les membres de leur présence.

**1) Approbation du PV de la réunion du 30 avril 2013**

Les membres de la CLDR approuvent le PV de la réunion du 30/04/2013.

**2) Fiche de Lorcé (avancement)**

Monsieur Goffin, expose les différentes modifications proposées par le groupe de travail afin d'essayer de réduire le coût des travaux et d'être plus en adéquation avec les souhaits des habitants (voir PV du 30/04/2013).

L'administration a rencontré l'auteur de projet, à savoir J. Werner, afin de lui faire part des suggestions proposées par la CLDR.

Le propriétaire du terrain situé à coté de la salle des fêtes étant décédé, nous allons adresser un courrier à l'ensemble des descendants. L'estimation de la valeur du terrain sera réalisée par le notaire.

Le revêtement du parking et des accès reste à préciser, empièchement, dalle gazon, ...

**3) Sécurisation des villages et création d'espaces de convivialité par des aménagements de mise en valeur des abords des éléments de patrimoine.**

Monsieur Hennequin débute sa projection relative à la création d'espaces de convivialité favorisant la sécurisation du village. L'objectif est de revoir le périmètre d'intervention et de mettre en valeur le patrimoine. La présentation est réalisée sur le village de Rahier. Les aménagements proposés sont situés notamment : au carrefour du moulin de Rahier, carrefour Bellevue, fontaine, carrefour Belleville, entrée du village en venant de Cheneux, ... Ces aménagements consistent à créer des dispositifs ralentisseurs en pavés et de sensibilisation des usagers, similaires aux aménagements réalisés aux abords de l'école.

Les aménagements devraient être généralisés pour l'ensemble du village et non au cas par cas.

Monsieur Lebrun signale que chaque village a ses spécificités mais qu'il serait judicieux d'harmoniser les aménagements sur l'ensemble de la commune.

Monsieur Depasse pense que les pavés ne font pas ralentir les usagers contrairement à une chicane. Il signale également qu'il est nécessaire que les aménagements permettent le passage des courses cyclistes (sans devoir les démonter).

Monsieur Monseur signale que les aménagements doivent mettre l'accent sur la convivialité et non pas uniquement sur la sécurisation de la voirie.

Monsieur Dupont signale qu'aux premières réunions de pcd, les gens souhaitaient augmenter la sensation de sécurité par rapport à la vitesse des usagers.

Mr Hennequin souhaiterait que l'on modifie l'ordre de priorité des différents projets approuvés, lors d'une prochaine réunion.

Les membres remercient monsieur Hennequin pour sa présentation et du temps consacré.

4) **Remise de la farde d'accueil destinée aux nouveaux habitants**

Un exemplaire actualisé est remis à l'ensemble des membres. Les éventuelles remarques sont à transmettre à l'administration. Pour rappel, ce document est évolutif.

Monsieur le Président clôture la réunion à 21h45.